

## APPEL À CANDIDATURES

# **RESPONSABLE CELLULE COMPÉTITION FVWB**

FONCTION NON-RÉMUNÉRÉE

Les candidatures dûment motivées sont à envoyer pour le dimanche 11 janvier 2026 à Mesdames Dominique Reterre (Présidente) – [president@fvwb.be](mailto:president@fvwb.be) et Laurence Rase (Directrice Générale) – [laurence.rase@fvwb.be](mailto:laurence.rase@fvwb.be).

### **1. Missions de la Cellule Compétition**

La Cellule Compétition a pour principales attributions :

- Organiser et gérer les compétitions Seniors, Jeunes, Beach-volley, Loisirs et Volley assis de l'association.
- Organiser, avant le 31 janvier de chaque saison sportive, une réunion préparatoire pour le futur championnat national, avec un représentant de chaque AOC et le responsable de la Cellule Arbitrage.
- Établir un projet de pré-calendrier, incluant les week-ends réservés aux remises.
- Former les séries, préparer et organiser le pré-calendrier.
- Établir et publier le calendrier officiel.
- Mettre en place, organiser et gérer toute organisation sportive de la FVWB.
- Régler les problèmes liés aux compétitions.
- Appliquer les amendes et sanctions prévues.
- Organiser les éventuels tours finaux.
- Décréter des remises générales ou partielles (après aval du Président du CA) lorsque les circonstances le justifient.
- Informer les cellules concernées en cas de modification de rencontre.
- Contrôler les feuilles de match et transmettre les informations pertinentes.
- Gérer les listes de force.
- Effectuer les publications nécessaires.
- Assurer l'homologation des salles.

## **2. Responsabilités du/de la Responsable de la Cellule Compétition**

Outre la direction et la gestion opérationnelle de la Cellule Compétition, le/la Responsable aura également pour mission :

- Assister aux réunions mensuelles du Conseil d'Administration de la FVWB.
- Être l'adjoint du Président de la MNC de Volley Belgium et le remplacer en son absence, si le Président de la MNC est néerlandophone.

Les tâches du poste peuvent être déléguées à un membre de la Cellule (dont la composition sera approuvée par l'OA), à l'exception de la représentation auprès de la MNC de Volley Belgium.

## **3. Compétences requises**

Le/la candidat(e) devra démontrer :

- Une connaissance approfondie et un usage intensif des plateformes Clubee et VolleySpike.
- Une bonne compréhension des processus d'organisation compétitive.
- Une capacité à travailler en coordination avec les AOC, la Cellule Arbitrage et les instances nationales.
- Rigueur, organisation, sens des responsabilités et aptitude à gérer des situations problématiques.
- Il/elle accompagnera également le processus de sélection d'une nouvelle plateforme commune avec Volley Vlaanderen.

## **4. Modalités de candidature**

Les candidatures doivent se composer d'une lettre de motivation.

Elles doivent être envoyées avant le dimanche 11 janvier 2026 à Mesdames Dominique Reterre ([president@fvwb.be](mailto:president@fvwb.be)) et Laurence Rase ([laurence.rase@fvwb.be](mailto:laurence.rase@fvwb.be)).

